



**CONSEIL MUNICIPAL DE NOGENT-SUR-VERNISSON
SEANCE DU 22 AVRIL 2025**

**LISTE DES DELIBERATIONS
EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

En application de l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales

Domaine et Patrimoine

Délibération n° 2025-032 examinée le 22 avril 2025 : Attribution du marché de travaux relatif à l'extension et à la rénovation de l'hôtel de ville
Approuvée à l'unanimité

Le Maire,
Philippe MOREAU

The signature of Philippe Moreau is written in blue ink to the left of the official seal. The seal is circular and contains the text 'MAIRIE DE NOGENT-sur-VERNISSON' and '45290 LOIRET' around a central emblem.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE NOGENT SUR VERNISSON
SEANCE DU 22 AVRIL 2025**

Date de convocation

15 avril 2025

Date d'affichage

Nombre de conseillers

En exercice : 22

Présents : 16

Votants : 17

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

L'an deux mille vingt-cinq, le **vingt-deux avril**, à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 15 avril par Monsieur le Maire Philippe MOREAU, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire Philippe MOREAU.

Etaient Présents : Philippe MOREAU, Dominique DENIS, Maryse TRIPIER, Jean-François LEFEBURE, Sophie MALGOURIS, Philippe GILLET, Monique PIOT, Frédéric GOSSELIN, Stéphanie WURPILLOT, Sandrine GUILLOCHON, Diane DE BELLESCIZE, Virginie PRESLES, Julien SCIAUVAUD, Sylvain GALOPIN, Gratiane DES DORIDES (procuration de Danielle DUMONT), Jean-Jacques ARVY, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Charbel EL HANNA, Christine OUTREVILLE, Danielle DUMONT (procuration à Gratiane DES DORIDES)

Absents : Jean-Loup OUDIN, Madeleine OLANIER, Pierre GRANDJEAN

Stéphanie WURPILLOT est nommée secrétaire de séance.

2025-032 : Attribution du marché de travaux relatif à l'extension et à la rénovation de l'hôtel de ville

Monsieur l'adjoint au maire Jean-François LEFEBURE, en charge des travaux, expose à l'assemblée que la consultation pour les travaux d'extension et de rénovation de l'hôtel de ville a été lancée en procédure adaptée, avec l'appui de la maîtrise d'œuvre, l'architecte Alain-Philippe Cholet.

Monsieur l'adjoint au maire détaille les travaux prévus :

- Extension de l'accueil du public sous l'auvent actuel
- Réaménagement intérieur des espaces d'accueil et de bureaux
- Isolation thermique extérieure
- Changement partiel des menuiseries
- En options : changement des menuiseries du sas d'entrée et création d'un sas arrière

Les plans du projet établis par l'architecte ont été envoyés aux conseillers municipaux avec la convocation.

Le marché de travaux se décomposait en 8 lots définis comme suit :

- Lot 1 : Démolition, gros œuvre, carrelage
- Lot 2 : Couverture
- Lot 3 : Isolation thermique extérieure
- Lot 4 : Menuiseries extérieures et intérieures
- Lot 5 : Doublages, cloisons, faux plafonds
- Lot 6 : Electricité, VMC
- Lot 7 : Plomberie, chauffage
- Lot 8 : Peinture

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié le 27 novembre 2024 sur le profil acheteur de la Commune, sur le site internet de la Commune et au BOAMP, pour une remise des offres prévue le 31 décembre 2024 à 12h au plus tard. A l'issue de la 1^{ère} phase de consultation, certains lots n'ayant pas reçus d'offres, une consultation complémentaire, de gré à gré, a été menée, comme la réglementation l'autorise.

Les critères d'analyse des offres, établis au règlement de la consultation, étaient les suivants :

- Critère n° 1 : Valeur technique pondéré à 60 %
- Critère n° 2 : Prix pondéré à 40 %

Douze candidats ont présenté une offre technique et financière pour un ou plusieurs lots.

Divers questionnements techniques et financiers ont été adressés aux candidats par la maîtrise d'œuvre qui a dressé le rapport d'analyse des offres définitif, également transmis aux conseillers municipaux.

Monsieur l'adjoint au maire présente à l'assemblée le rapport d'analyse d'offres et les conclusions du groupe de travail proposant de retenir :

- Marché de base : 242 197.85 € HT
- Option sas d'entrée public : 7 129.24 € HT
- Option sas arrière : 24 967.49 € HT
- Variante pics anti-pigeons : -3 660.42 € HT

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la commande publique,

Entendu l'exposé de Monsieur l'adjoint au maire,
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE la réalisation de l'opération d'extension et de rénovation de l'hôtel de ville, pour un montant total de travaux de 270 634,16 € HT, soit 324 760,99 € TTC, se décomposant comme suit :

*Marché de base : 242 197.85 € HT
Option sas d'entrée public : 7 129.24 € HT
Option sas arrière : 24 967.49 € HT
Variante pics anti-pigeons : -3 660.42 € HT*

- ATTRIBUE les lots du marché de travaux aux entreprises suivantes :

Lot 1 : Démolition, Gros œuvre, Carrelage, Enduit
Entreprise retenue : Ets REVIL

*Située à : 25 avenue des platanes, 45700 Pannes
Offre de base : 61 919.03 € HT
Option sas arrière : 9 968.47 € HT
Montant du marché : 71 887,50 € HT*

Lot 2 : Charpente, Couverture
Entreprise retenue : BRIAND couverture

*Située à : ZI rue Denis Papin, BP 85, 45503 Gien
Offre de base : 24 344.88 € HT
Variante Pics anti-pigeons : -3 660.42 € HT
Option sas arrière : 4 742.56 € HT
Montant du marché : 25 427,02 € HT*

Lot 3 : Isolation extérieure
Entreprise retenue : NEYRAT

*Située à : 25 avenue des platanes, 45700 Pannes
Montant du marché : 64 529, 43 € HT*

Lot 4 : Menuiseries int / ext

Entreprise retenue : BETHOUL LB

Située à : RN60, impasse de Platteville, 45700 Villemandeur

Offre de base : 62 907.32 € HT

Option sas d'entrée : 7 129.24 € HT

Option sas arrière : 5 761.56 € HT)

Montant du marché : 75 798,12 € HT

Lot 5 : Doublages, Cloisonnement, faux plafonds

Entreprise retenue : BIDE SASU

Située à : Parc Arboria, 420 rue des Frenes, 45700 Pannes

Offre de base : 5 872.54 € HT

Option sas arrière : 1 869.33 € HT

Montant du marché : 7 741,87 € HT

Lot 6 : Electricité

Entreprise retenue : HAMEL

Située à : RN7 Les Collinons, 45700 Villemandeur

Offre de base : 10 498.89 € HT

Option sas arrière : 191.47 € HT

Montant du marché : 10 690.36 € HT

Lot 7 : Plomberie, chauffage

Entreprise retenue : SAS LTM Groupe Opérations - Montargis

Située à : 8 rue Marcel Brault, 89110 Montholon

Offre de base : 2 825.76 € HT

Option sas arrière : 1 757.93 € HT

Montant du marché : 4 583.69 € HT

Lot : 8 Peinture

Entreprise retenue : NEYRAT

Située à : 25 avenue des platanes, 45700 Pannes

Offre de base : 9 300.00 € HT

Option sas arrière : 676.17 € HT

Montant du marché : 9 976.17 € HT

- AUTORISE le maire à signer les marchés de travaux avec les entreprises mentionnées ci-dessus, aux conditions financières indiquées, ainsi qu'à signer tout avenant ou tout document relatif à cette affaire,
- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2025 (chap.23 / compte 231).

pour extrait conforme

Acte rendu exécutoire après
Envoi en sous-préfecture le :
Publication ou notification le

Le Maire,
Philippe MOREAU

